

ÉVÉNEMENTS

FORUM tous différents
tous é g a u x

MARS

La semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme sensibilise chaque année le public aux discriminations raciales.

www.ne.ch/sacr



JUIN

Organisée par l'Association Journée des réfugiés, la journée nationale des réfugiés est célébrée tous les ans dans le canton de Neuchâtel, un samedi durant toute une journée.

www.ne.ch/journeerefugies

salut
l'étranger prix
interculturel
neuchâtelois

DÉCEMBRE

Ce prix récompense chaque année une personne ou une association ayant oeuvré en faveur de la diversité et du vivre ensemble.

www.ne.ch/salutetranger

NEUCHÂTOI

La manifestation NEUCHÂTOI labellise de manière cyclique des événements cantonaux qui permettent de questionner l'identité neuchâteloise d'un point de vue interculturel.

www.ne.ch/neuchatoï



Service de la cohésion multiculturelle
Place de la Gare 6
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. +41 (0)32 889 74 42
Fax +41 (0)32 722 04 04
cosm@ne.ch

Ouverture du lundi au vendredi
08h00-12h00
13h30-17h00



SERVICE DE LA COHÉSION
MULTICULTURELLE

EN BREF

PLURALITÉ
INCLUSION
COHÉSION

www.ne.ch/cosm

www.ne.ch/cosm



Le **service de la cohésion multiculturelle (COSM)** coordonne la politique interculturelle du canton de Neuchâtel et applique les législations fédérale et cantonale concernant l'intégration des étrangères et étrangers, la lutte contre le racisme et les discriminations. Il promeut également toute action favorisant la cohésion multiculturelle.

La politique d'intégration interculturelle du canton de Neuchâtel vise à "favoriser la cohésion sociale, l'égalité de dignité et le bien-être de toute personne vivant dans le canton" (Art. 1 Loi sur l'intégration et la cohésion multiculturelle).

Le COSM est aussi chargé de la coordination du programme d'intégration cantonal (PIC) qui permet de définir, chaque 4 ans, les orientations stratégiques en matière d'encouragement spécifique de l'intégration, afin de compléter les actions mises en œuvre par les structures ordinaires.

Les huit domaines d'encouragement du PIC sont : primo information ; conseil ; discrimination ; langue ; encouragement préscolaire ; employabilité ; interprétariat communautaire ; vivre ensemble.



DOMAINES D'ACTIVITÉS

Accueil et information

Le COSM propose à toute personne nouvellement arrivée dans le canton de Neuchâtel des **entretiens individualisés**. Il les informe en différentes langues sur les démarches utiles ou nécessaires à leur installation, les renseigne sur les différents aspects de la vie en Suisse ou les oriente vers les offres à disposition.

Le COSM collabore avec les **communes neuchâteloises** afin de mettre en œuvre et développer des offres en matière d'accueil des personnes issues de la migration qui s'installent dans le canton.

Afin de faciliter les démarches et les premiers contacts, toute personne ou institution peut s'adresser au réseau de **traducteurs et traductrices** du COSM, pour des demandes de traductions écrites et orales.

Conseil et expertise

Plusieurs après-midi par semaine, des **consultations sociales, gratuites et confidentielles**, sont proposées pour accompagner et conseiller toutes les personnes résidant dans le canton, indépendamment de leur statut de séjour et de leur origine.

Spécialisé sur les questions de migration, le COSM peut organiser, sur demande, des **médiations socioculturelles** afin de prévenir, anticiper ou résoudre un conflit mais également impulser, favoriser, améliorer ou faciliter la communication interculturelle, par exemple entre un individu et une institution, ou entre des jeunes et leurs parents.

Le COSM se tient également à disposition des **professionnel-le-s** des structures ordinaires pour toute information, conseil ou expertise en lien avec l'intégration, les relations interculturelles, la prévention du racisme et des discriminations.

Sur mandat du service de la justice, le COSM réalise des enquêtes d'intégration dans le cadre des procédures de naturalisation.



DOMAINES D'ACTIVITÉS

Sensibilisation et prévention

Afin de garantir l'égalité et de prévenir les discriminations, le COSM soutient, organise ou coordonne différentes **actions de sensibilisation** auprès des administrations, des institutions publiques et privées et des employeurs.

Des **formations dispensées par le COSM** permettent aux professionnel-le-s et aux bénévoles de mieux connaître la diversité de la population, d'acquérir des outils pour leurs activités quotidiennes, de prévenir le racisme et les discriminations sur leur lieu de travail ou de mener des activités interculturelles.

**PLURALITÉ
INCLUSION
COHÉSION**

Encouragement et soutien

Afin de soutenir et d'encourager les associations et leurs activités, le COSM peut apporter une **aide financière ou un soutien à la réalisation de projets** visant à valoriser les échanges interculturels, la diversité et le vivre ensemble, promouvoir la participation sociale, civique, culturelle et professionnelle des populations migrantes ainsi qu'à prévenir les discriminations.

Le COSM encourage et soutient la mise en œuvre de mesures visant à améliorer l'employabilité ou l'accès à une formation certifiante pour les personnes admises à titre provisoire et réfugiées.